

SFR met l'Arpejeh en musique



Le 20 novembre dernier, dans le cadre de la Semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées, SFR et onze autres entreprises* ont signé la première charte d'engagement de l'association Arpejeh (Accompagner la réalisation des projets d'études de jeunes élèves et étudiants handicapés), créée en juin 2008 par SFR. Cette signature a eu lieu à l'Institut national des jeunes sourds de Paris, en présence de Valérie Létard, secrétaire d'État à la Solidarité, qui a elle-même signé cette charte, et de Patrick Gohet, délégué interministériel aux Personnes handicapées, qui soutient également l'initiative.

Face aux difficultés liées au recrutement de collaborateurs handicapés qualifiés, les douze entreprises ont souhaité s'engager dans une démarche de long terme visant à favoriser la poursuite d'études pour les élèves handicapés. En 2008, Arpejeh a déjà mené plusieurs actions pilotes comme des tutorats pour des élèves et des étudiants, des "Ateliers découverte métiers", rencontres entre professionnels et collégiens handicapés, et des "stages découverte de l'entreprise" pour des élèves handicapés de troisième.

* Air France, LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton, RTE, L'Oréal, Alcatel-Lucent, Caisse nationale des caisses d'épargne, Generali, Hachette Filipacchi Associés, Deloitte, Total et Bouygues Télécom, rejointes fin 2008 par Crédit Suisse, Cap Gemini, Accenture et Fondation Adecco.